BULLETIN

DE LA

Société d'Etudes Psychiques

DE

MARSEILLE

OU

REVUE PSYCHIQUE DU SUD-EST

Paraissant tous les deux mois

Abonnements : France, Algérie, 5 francs
Union postale, 6 francs
Prix du numéro, 0 fr. 50

Des abonnements cumulatifs au Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques de Nancy, *peuvent être obtenus avec une réduction de prix de moitié par nos adhérents et abonnés.*

DÉPOTS POUR LA VENTE DES NUMÉROS

Librairie FLAMMARION (Aubertin et Rolle), rue Paradis, 34 (coin de la rue de la Darse) ;
Librairie CARBONELL, Allées de Meilhan, 56 (en face de la Faculté) ;

L'ECHANGE EST FAIT VOLONTIERS *avec tous les journaux qui veulent bien nous envoyer de temps en temps quelques-uns de leurs numéros*

SIÈGE SOCIAL : 41, rue de Rome, Marseille

AIX-EN-PROVENCE

IMPRIMERIE J. NICOT, RUE DU LOUVRE, 16

EXTRAITS DES STATUTS ET REGLEMENTS

STATUTS

I. — La Société d'Études Psychiques de Marseille, qui devra avoir son siège à Marseille, a pour but l'étude scientifique et la propagation de l'étude scientifique des phénomènes d'ordres psycho-physiologiques et psychiques étudiés sous les noms de : magnétisme, hypnotisme, lucidité, télépathie, prémonition, extériorisation de la sensibilité et de la motricité, médiumnités diverses, et les questions connexes.

II. — Elle étudie ces phénomènes : 1° par la formation de bibliothèques et de laboratoires ; par l'achat ou la confection d'instruments utiles à leur étude ; par la réunion d'archives et de documents relatifs à ces questions ; 2° par l'observation ou la provocation des phénomènes par les membres isolés, ou, autant que possible, réunis en groupes ou en commissions d'études ; 3° en entrant en rapport avec les Sociétés similaires, et en procurant à ses membres les renseignements et les relations qui peuvent leur être utiles pour ces études ; 4° en provoquant la venue de sujets, de médiums et de conférenciers.

III. — La Société s'interdit d'une façon absolue toute discussion qui sortirait des questions purement scientifiques, en laissant toutefois à ses membres toute liberté pour l'adoption des théories ou hypothèses qui leur paraîtraient le mieux s'adapter aux faits.

IV. — Elle n'a pas à s'immiscer dans les affaires des Sociétés ou réunions locales et similaires, mais elle tendra à les grouper autour d'elle et à centraliser leurs efforts en aidant leur vitalité par des liens d'amitié réciproque et en établissant entre elles des rapports amicaux.

V. — Les dames sont admises au même titre que les messieurs à toutes les fonctions qui ne souffrent pas des restrictions légales.

XII. — Un *Bulletin* servi gratuitement à tous les membres de la Société, sera publié par les soins du Comité, aux frais de la Société.

RÈGLEMENT

ARTICLE 1er. — Les membres actifs, habitant le territoire de la commune de Marseille, auront droit à tous les avantages de la Société. Les membres correspondants, pris exclusivement hors du territoire de la commune de Marseille, les membres actifs, habitant hors du territoire de la commune de Marseille et les membres honoraires auront droit à tous les avantages de la Société, sauf les droits de convocation et de vote aux réunions d'affaires.

Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques

DE MARSEILLE

4e ANNÉE, N° 18 — *2e Trimestre 1906*

SOMMAIRE :

Les Vies Successives (1)

Depuis trois ans j'ai eu l'occasion d'étudier une dizaine de personnes qui, sous l'influence de passes longitudinales destinées à approfondir le sommeil magnétique, se reportaient vers le passé et revivaient même des existences antérieures. Des passes transversales les ramenaient à l'époque actuelle et, si on les continuait, elles faisaient vivre le sujet dans l'avenir soit de son existence actuelle, soit d'existences futures.

D'autres expérimentateurs, notamment M. Bouvier de Lyon, ont obtenu des résultats analogues, mais, ni les uns ni les autres, n'avons pu obtenir la preuve que ces existences passées avaient été réellement vécues ; il semble, au contraire, qu'il n'y ait là que des rêves déterminés par des impressions de l'inconscient. Quoi qu'il en soit, la netteté du phénomène, son renouvellement exact après plusieurs mois chez le même sujet, la similitude de ses grandes lignes chez les différents sujets méritent qu'on l'étudie avec soin, parce que ces expériences projettent des clartés nouvelles sur les fa-

(1) Bien que la moisson ait été jusqu'ici assez maigre, nous ne saurions trop engager les psychistes à suivre le sillon qui a été ouvert par l'initiative hardie et toujours en éveil du colonel de Rochas, dans la question si controversée des vies successives. Cette question est en effet une des plus intéressantes, non seulement pour les spirites, mais aussi pour les profanes, ne serait-ce que pour en connaître l'origine et les faits qui ont semblé lui donner une raison d'être. Il n'y a pas d'ailleurs de gymnastique intellectuelle meilleure que ces études pour se familiariser avec la critique des expériences du médiumnisme qui ressemblent si fort à celles du somnambulisme. E. A.

cultés encore si mystérieuses des prophètes, des sibylles, des extatiques et des voyants de toute sorte.

J'ai déjà publié plusieurs cas, soit dans les Annales Psychiques (*cas de* MAYO *et de* JULIETTE), *soit dans la* Revue Scientifique et Morale du Spiritisme (*cas de* JOSÉPHINE). *Celui* D'HENRIETTE *que je publie aujourd'hui est spécialement intéressant parce que le sujet est une femme de 34 ans, mère de famille, parfaitement équilibrée au moral comme au physique, fort instruite, occupant dans le monde, ainsi que son mari, une situation élevée et ayant, en catholique fervente, peu de sympathie pour les théories spirites qu'elle ne connaît que très vaguement. Elle n'a du reste jamais été magnétisée avant la première séance dont je donne le compte rendu.*

La scène se passe à Béziers, en février 1906, et la rédaction ci-après a été faite sur les notes prises pendant les séances par le mari de Mme Henriette.

Albert de ROCHAS.

Cas d'Henriette

1re Séance. — J'endors facilement Henriette et provoque l'extériorisation de la sensibilité. Le corps astral paraît se former au dessus de la tête. Pourtant je constate un peu de sensibilité le long des joues à un ou deux m/m de l'épiderme.

La sensibilité extériorisée peut se fixer sur un foulard de soie ou dans un verre d'eau. Je réveille Henriette ; elle présente les points hypnogènes habituels. Même éveillée, elle éprouve une brûlure si l'on présente un diamant à distance convenable devant un point hypnogène. A l'état de veille j'essaie de lui suggérer de voir une de ses amies, mais l'hallucination visuelle ne se produit pas ; (elle se produira à la 8e séance).

Dans la nuit qui suit cette première séance, Henriette dort mal et, elle rêve qu'un homme inconnu, au visage froid, l'observe avec sympathie, puis l'emporte dans l'espace sous forme d'un nuage blanchâtre (son corps fluidique). Elle entend quelques raps.

2me *Séance*. — Aussitôt endormie, Henriette voit son corps astral monter au plafond. Sur ma demande, elle peut, mais difficilement, le faire descendre à sa hauteur. Je lui suggère de rétrograder dans le passé et l'aide par des passes longitudinales. Nous la voyons à 20 ans, à 10 ans ; puis, après qu'elle a pris l'attitude classique du fœtus, nous la trouvons dans l'erraticité. Son corps est inerte sur le fauteuil, et, comme il arrivera toujours en pareil cas, elle répond difficilement à mes premiers appels, commençant par déclarer qu'elle n'est rien et ne reprenant que peu à peu conscience de sa personnalité (c'est-à-dire de la personnalité de sa vie antérieure dont elle parle le plus souvent à la *3e personne*).

Une fois pour toutes, je constate que, dans les périodes d'erraticité aussi bien que dans les périodes d'incarnation, son corps astral reste au-dessus de sa tête. Henriette nous déclare qu'elle est dans une demi-lumière « dans le gris ». Son mari me fait observer que, d'après un récit sommaire qu'il a fait à Henriette d'une séance de Joséphine à laquelle il avait assisté, Henriette croyait que dans l'erraticité les âmes se disaient toujours « dans le noir ». J'interroge Henriette sur la signification des rêves qui ont suivi la première séance. Elle m'explique que l'homme qui emportait son corps fluidique est un ami qu'elle ne voit pas encore, mais qui viendra bientôt. Elle se rappelle qu'elle a été une très vieille femme. Elle va bientôt s'incarner mais ne peut pas dire si c'est pour expier des fautes ou pour continuer son ascension intellectuelle ou morale. Elle paraît fatiguée. Par des passes transversales, je la ramène à l'instant actuel et lui suggère de voyager dans l'espace. Elle s'élève « vite, vite » et avec plaisir. Elle voit quantité de belles formes lumineuses qui se déplacent, elles aussi, très vite sans la regarder. C'est très beau ; elle voudrait que ce voyage durât toujours.

Elle ne voit pas son ami inconnu. Je la réveille.

3e *Séance.* — Aussitôt endormie et extériorisée, j'envoie Henriette dans l'espace. Elle s'y élance avec le même plaisir et, presque aussitôt, elle voit son ami. Il s'appelle *Henri* ; il la guidera et plus tard lui montrera sa mère. Je la rappelle à moi et lui suggère de remonter dans le passé. Elle revit rapidement sa vie actuelle et rentre dans le gris après avoir pris l'attitude du fœtus (comme du reste avant chacune de ses incarnations). Je la fais remonter encore dans le passé et, par une attitude de mort, elle entre dans sa précédente vie. C'est une vieille femme toute cassée vivant à Paris, sous la République de 1848. Elle regrette « ce brave homme de Louis-Philippe ». Elle a eu beaucoup d'enfants ; mais la plupart sont morts et les autres l'ont quittée. Elle n'a que son chat, à qui elle fait une place à côté d'elle, sur son fauteuil, et qu'elle caresse. Elle s'appelle *Marie Lecourbe*. Elle a eu bien des malheurs. Elle se rappelle son ami le sculpteur *Henri Davin* qui aurait voulu l'épouser mais qui n'a pu le faire, ses parents étant riches et Marie pauvre.

Elle a connu Henri dans l'escalier de sa maison. Il habitait au premier étage et elle le rencontrait quand elle allait à son travail.

Je la rajeunis. Elle a vingt ans et va se marier à un ouvrier en métaux. — Je la rajeunis. Elle a dix ans et se montre très vive et gaie. Elle se lève et saute à la corde.

Je la rajeunis. Elle passe dans l'erraticité. Elle est dans le noir, mais ne souffre pas. Nous apprenons successivement qu'elle a été un homme bon et instruit, voire même un évêque et, comme je m'étonne de trouver dans le noir un tel personnage, j'apprends qu'un assez gros défaut compensait les qualités ci-dessus. Notre évêque a trop aimé les femmes. Il vivait à Marseille sous Louis XV et s'appelait Belzunce. — Je remarque à ce moment que, pour l'énoncé de ce nom comme pour l'énoncé de tous les noms propres et des dates, le sujet hésite beaucoup comme s'il les lisait péniblement et lentement. Elle répète plusieurs fois Bels... Bels..., alors

que depuis longtemps nous avions compris « Belzunce ». Au contraire, elle raconte et mime les faits avec volubilité et vivacité.

Notre évêque va se réincarner et il sait qu'il sera une femme humble et malheureuse. Il ne choisit pas son sort ; « on ne choisit pas » affirme-t-il. Je le fais passer dans la vie de Marie Lecourbe et l'amène à dix ans. Là je lui suggère de se rappeler ce qu'elle faisait avant de s'incarner : « je rôdais autour de ma mère ». A dix ans elle s'appelle déjà Marie Lecourbe. Elle est fille unique et n'a pas de père. Je la vieillis ; elle a 30 ans. Elle explique que, si elle s'appelle encore Marie Lecourbe, malgré son mariage, c'est qu'elle a épousé son cousin. Son mari est un assez brave homme « qui ne boit pas plus que les autres ». Je lui demande des nouvelles d'Henri. Elle paraît surprise et froissée. Je la rassure, disant que je suis un peu sorcier et qu'il est inutile de me rien cacher. Elle ne voit plus Henri et ne veut pas le revoir. Elle l'a aimé et est restée sage ; mais la séparation lui a fait trop de mal, et puis elle se sent vieille et aurait honte de se montrer maintenant.

Je lui demande si elle a quelque intuition d'avoir connu Henri dans une autre existence. Réponse : « Il n'y a pas d'autre existence ; on a bien assez de celle-là ! » Elle a trop de peine. Elle a perdu de tout petits enfants. Elle en a plusieurs autres autour d'elle, un dans un berceau à sa droite, un qui s'accroche à sa jupe à gauche. Elle est pressée ! Il faut qu'elle fasse la soupe ! Elle prend son bébé dans le berceau, le berce et murmure « Mon petit Henri ! ». Je lui demande si ce nom est le souvenir de son ancien amour. Elle sourit, baisse la tête en signe d'aveu, murmure un *oui* timide et embrasse le bébé. Je lui demande ce qu'Henri est devenu. Il a, paraît-il, épousé une femme laide. « Moi j'étais jolie ; je ne le suis plus, j'ai eu trop d'enfants ! » Henri d'ailleurs a de l'argent et se paie des maîtresses. — Ici je dois faire observer combien l'idée que Marie Lecourbe se fait d'Henri diffère de celle du sujet quand

il parle d'Henri comme esprit-guide. Dans l'interprétation malveillante, sinon calomnieuse, formulée par Marie Lecourbe sur son ancien ami, on reconnaît la facilité avec laquelle les pauvres prêtent aux riches de bonnes fortunes imaginaires. Quand, au contraire, on retrouve Henri comme esprit-guide, c'est un esprit de lumière et de bonté. La contradiction est caractéristique. — Je vieillis Marie : la voilà à 60 ans. Son mari est mort et c'est heureux, car il ne travaillait plus. Elle est seule. Son petit Henri est mort. Ses enfants encore vivants sont mariés, sauf sa petite Rose qui a mal tourné, qui a de belles robes et qui s'en va sur le trottoir. Elle était trop jolie ! « Mais, moi aussi, j'étais jolie et je n'ai pas fait ce qu'elle a fait. Je la vois quelquefois, mais ça me fait mal. Enfin !... elle a peut-être raison de ne pas s'éreinter comme moi ! »

Je la vieillis, elle tombe morte et entre dans le gris. Elle me dit qu'elle est morte à plus de 80 ans. Là où elle est, elle a retrouvé ses parents, mais on ne se parle pas et la famille ne compte plus beaucoup (1). Elle n'a pas retrouvé son ami Henri qui a dû mourir avant elle et doit être réincarné. Elle se rappelle qu'elle a été contente de se désincarner. Elle a vu son enterrement. Il n'y avait presque personne. Ses enfants riaient. On trouvait qu'elle était assez vieille pour faire une morte. Tout cela lui était bien égal. Elle n'a guère regretté que son chat. Elle a été le revoir à l'état de corps astral. Il l'a bien reconnue et a fait « ronron ». Une vieille voisine a recueilli l'animal. — Je signale ici qu'à l'état de veille, Henriette ignore la faculté attribuée à certains animaux d'être plus sensibles que l'homme à la présence des fantômes.

Marie Lecourbe n'a pas été voir ce que devenait son corps dans la tombe ; « on n'aime pas bien ça, vous savez ! » Je la pousse vers sa réincarnation future. Elle

---

(1) Il est à remarquer que tous les sujets parlent de ces *ombres silencieuses* comme celles que l'Antiquité plaçait aux Champs-Elysées.

voit une jeune femme qui souffre sur un lit : « Mais c'est maman ! » Elle entoure sa mère pendant l'accouchement. Elle n'a pas choisi son sort ; « on ne choisit pas ! »

Je la vieillis ; je lui fais dépasser son âge actuel et la pousse vers l'avenir. A 40 ans, elle est à Paris avec son mari. Elle regrette Béziers parce qu'elle se trouve vieille et qu'elle a laissé de bons amis dans cette ville. — Je la vieillis. Elle a 60 ans. Elle se porte à merveille. Elle est veuve depuis 5 ans. Elle est seule : ses enfants sont mariés. — Je la vieillis : elle a 75 ans. Elle se porte bien : « Chez nous, on vit vieux ! » Elle s'ennuie. Ses enfants ne veulent plus d'elle. Sa joie est de voir ses petits enfants.

Je la vieillis encore : elle a 90 ans. Elle est courbée par l'âge. Il me paraît inutile de l'interroger, il faut en finir.

Je la vieillis rapidement. Elle tombe en arrière avec un petit cri et meurt. Je l'interroge. Elle est dans la lumière. Elle y a trouvé Henri, son mari et moi-même. Elle va partir avec Henri pour un autre monde. Son mari quoique heureux, n'a pas fini son stage terrestre.

4e Séance. — Aussitôt endormie et extériorisée Henriette, sur mes suggestions verbales, remonte dans le passé : Nous retrouvons bientôt Marie Lecourbe dans le gris (erraticité). Elle n'est pas seule. Ses compagnons ne lui parlent pas, mais on se comprend sans se parler. Il y en a qu'elle a connus sur terre, mais elle ne saurait dire leurs noms. Elle ne sait pas depuis combien d'années elle est morte. « On ne compte pas comme ça ! ». Sa fille Rose qui avait mal tourné est morte et se trouve dans le noir, mais non en enfer « il n'y a pas d'enfer ». (Je signale ici qu'Henriette pratique et défend la religion catholique). Marie ne voit pas sa vie future. Elle n'a pas retrouvé son ami Henri. Je la fais remonter dans le passé et, après une attitude de mort, nous arrivons à la vieillesse de Marie Lecourbe. Elle a 84 ou 85 ans, elle ne peut préciser. Elle caresse son chat. Elle

est sourde, mais a bon estomac. Ses enfants lui ont laissé quelque chose pour vivre et ses petits enfants lui viennent en aide. Sa fille Rose qui avait mal tourné est morte de misère à l'hôpital. « Elle mettait tout sur son dos. »

Je la ramène à 60 ans. Elle est veuve, travaille et gagne quinze sous par jour à faire des chemises d'homme. Elle n'a jamais *rêvé* qu'elle ait été un homme. Le soir, elle est trop lasse pour rêver, elle dort. Elle aimerait d'ailleurs bien être un homme : « les hommes ont la vie plus douce ». Elle est dévote. Elle ne l'était pas quand elle était jeune mais elle éprouve le besoin de se raccrocher à quelque chose. Elle n'a pas revu Henri. — Je la rajeunis. Elle a 20 ans. On est en 1825 et Louis-Philippe règne. (A son réveil le sujet rira de son anachronisme quand on lui en parlera). Elle ne voit pas les dates nettement et déclare au surplus « qu'elle n'est pas tout à fait Marie Lecourbe ».

Je la rajeunis et la repousse dans la période d'erraticité qui se place entre la vie de Belzunce et la vie de Marie Lecourbe. Notre sujet est alors dans le noir. Il ne souffre pas, mais ne se trouve pas bien. Il sent tout autour de lui des compagnons de misère qu'il ne voit pas et qui lui font peur. Il se rappelle qu'il a été un homme instruit et bon, qu'il était évêque, qu'il s'appelait *Belzunce* (toujours la même hésitation dans l'énoncé des noms), qu'il a trop aimé les femmes, ce qui est un gros défaut pour un évêque et qu'il a été orgueilleux « comme ils le sont tous ». Ses compagnons de misère se sauvent quand il s'approche d'eux. Ce n'est ni le purgatoire, ni l'enfer, tel qu'il se les imaginait étant évêque. Il a l'intuition qu'il rachètera ses fautes en se réincarnant dans une personne malheureuse, mais il ne sait ni quand, ni comment : « On ne choisit pas ». Je lui propose de le ramener au temps où il était évêque. Il refuse... et c'est de force que, par des passes longitudinales, je le fais rentrer dans sa vie d'évêque. Il y entre par une attitude de mort et son attitude est bien

celle qu'on a dû donner à l'évêque : les mains jointes et les doigts entrelacés sur la poitrine. Encore quelques passes et il se redresse un peu, tout en restant courbé comme un vieillard.

Je l'interroge. — Il va mal, il est vieux, il sent qu'il s'en va.

D. — Cela ne doit pas faire peur à un homme comme vous.

R. — Si ! J'ai des appréhensions.

D. — Pourtant vous avez été un honnête homme.

R. — Je n'ai pas été parfait... Mais qui êtes-vous donc pour m'interroger ainsi ?

D. — Je suis en dehors et au-dessus du temps parce que, comme le prophète Elie qui était revenu sous la figure de saint Jean-Baptiste, j'ai eu, moi aussi, plusieurs vies et déjà je sais sur vous plus de choses que vous ne sauriez croire.

R. — Vous êtes peut-être l'esprit malin ?

D. — Certes non ; croyez-vous qu'il serait assez naïf pour montrer aux hommes les punitions de leurs fautes ?

R. — Enfin que me voulez-vous ? Venez-vous pour me préparer à la mort ?

D. — Non ! D'ailleurs je ne suppose pas que vous ayez peur d'aller en enfer ?

R. — En enfer ? non. Dieu est miséricordieux : mais je crains.

D. — Pourtant tout le monde vous révère comme un saint.

R. — Oui ; on me croit un saint, mais il y a des endroits bien noirs.

D. — Je sais... ; un peu trop de penchant pour les femmes et un peu trop d'orgueil.

R. — Comment le savez-vous ?

D. — Je vous l'ai dit ; je suis au-dessus du temps et je sais bien que je ne me trompe pas en parlant de votre goût pour les femmes,

R. — Oui ! elles m'ont fait souffrir ! Elles m'ont torturé.

D. — Votre grande situation, le plaisir de faire tomber un saint... tout devait les attirer à vous.

R. — Oui, j'en ai eu beaucoup; mais toutes m'ont fait souffrir, surtout depuis que je suis vieux. J'avais beau avoir des remords chaque fois, toujours je retombais! Quel affreux état que celui de prêtre quand on n'a pas la vocation!

D. — Mon Dieu... l'homme est faible et les dames de Marseille sont réputées pour leur beauté et leurs charmes.

R. — (Avec une pointe de fierté). Eh! ce n'était pas seulement de Marseille; c'était surtout à Versailles, à Paris!

D. — Ainsi vous aviez des remords?

R. — Oui; mais aussi je n'avais pas la vocation; on m'a forcé à devenir prêtre.

D. — Si vous vouliez, je puis vous rajeunir jusqu'à votre entrée au Séminaire.

R. — Je ne tiens pas à rajeunir.

D. — Si; laissez-moi faire (passes longitudinales). Quel âge avez-vous?

R. — 20 ans.

D. — Ainsi vous allez être prêtre. Avez-vous la vocation religieuse?

R. — Non! mais nous sommes trop nombreux dans la famille. Il le faut. (Je signale ici que le sujet à l'état de veille ne sait de la vie de Belzunce que les incidents de la peste de Marseille, tels que la gravure les a popularisés. Mais il croit avoir lu une vie de Belzunce, il y a de cela une quinzaine d'années).

D. — Dans quel ordre entrez-vous?

R. — Je suis jésuite.

D. — Vous avez été sage jusqu'à présent?

R. — Non, je me suis un peu trop amusé.

D. — Mais au moins vous êtes resté chaste?

R. — (Avec embarras). Non.

D. — Comment cela... vous êtes si jeune!

R. — Le père, dans le château, ne nous surveillait pas et on allait à la chasse.

D. — Vous entrez dans une voie bien austère.

R. — Dieu m'aidera.

D. — Eh bien ! je vais vous vieillir jusqu'à votre première faute de prêtre (passes transversales). Le sujet se débat et s'incline dans une attitude humiliée en soupirant avec horreur.

D. — Ainsi c'est votre première faute.

R. — Oui.

D. — Et qui est cette femme ?

R. — Une femme mariée.

D. — Elle est venue à vous comme pénitente ?

R. — (Avec soupir). Oui !

D. — Vous avez des remords ?

R. — Oui, mais le terrible c'est que je sais, que je sens, que je recommencerai.

D. — Où êtes-vous ?

R. — (Avec effort). Il y a des montagnes et c'est dans le Midi. Ce n'est pas Toulouse ; mais je ne vois pas le nom.

D. Rappelez-vous. (J'aide la mémoire par la pression sur le milieu du front).

R. — C'est Agen.

D. — Quel âge avez-vous et qu'êtes-vous ?

R. — Trente-cinq ans. Je suis curé.

D. — Je vais vous vieillir et faire de vous un évêque (passes transversales).

Bientôt le sujet se redresse dans une fière attitude et d'un geste brusque, la main droite à hauteur du menton me donne son anneau (imaginaire) à baiser.

Sous prétexte d'une dédicace, je lui fais donner une signature (fig. 2). Cette signature, très masculine, est correctement précédée d'une croix ; elle donne bien les prénoms de Belzunce, Henri-François (prénoms que le sujet ignore à l'état de veille). L'abréviation : « év. de Marseille » est bien l'abréviation usitée ; mais l'écriture et l'orthographe ne sont pas celles du véritable Belzunce qui signait *Henry* et non *Henri-François*.

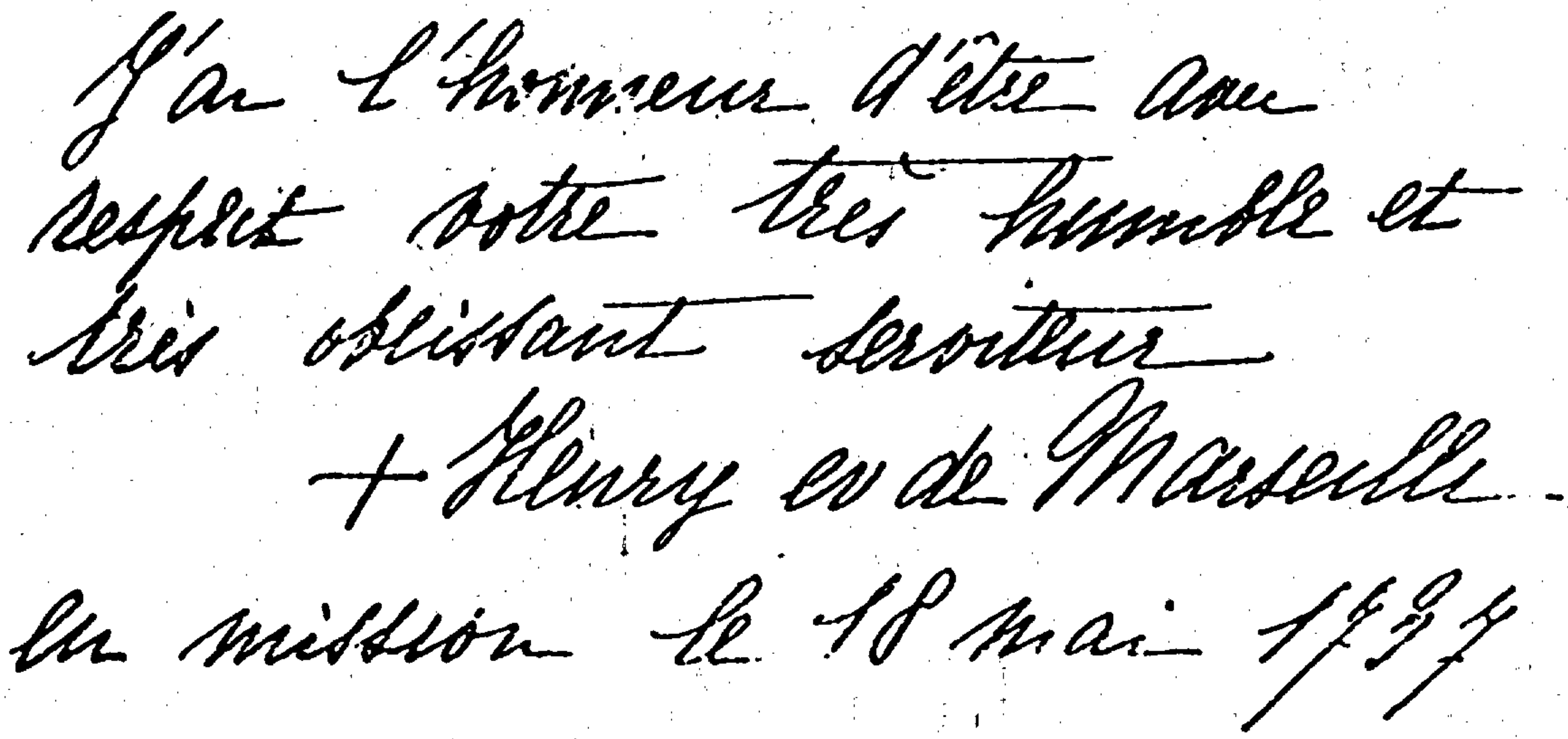
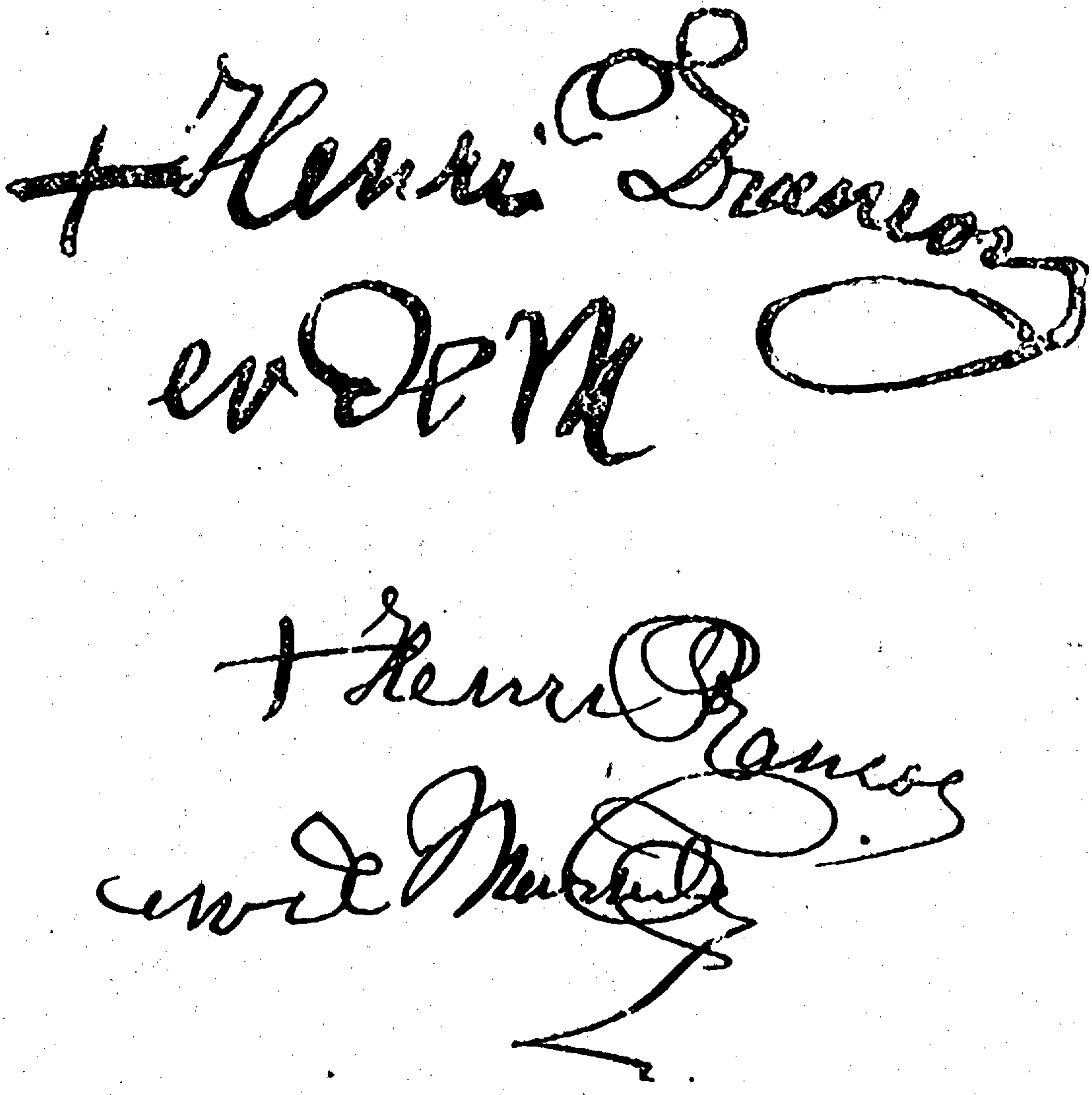


Figure 1: Ecriture normale du sujet réveillé.



igure 2: Signatures données en deux séances différentes par le sujet avec la personnalité de Mgr de Belzunce.

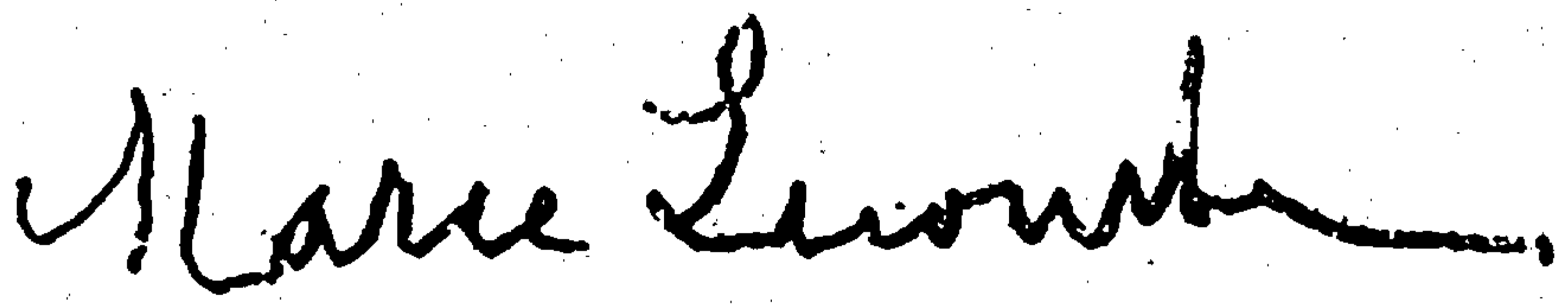


Figure 3 : Signature avec la personnalité de Marie Lecourbe.

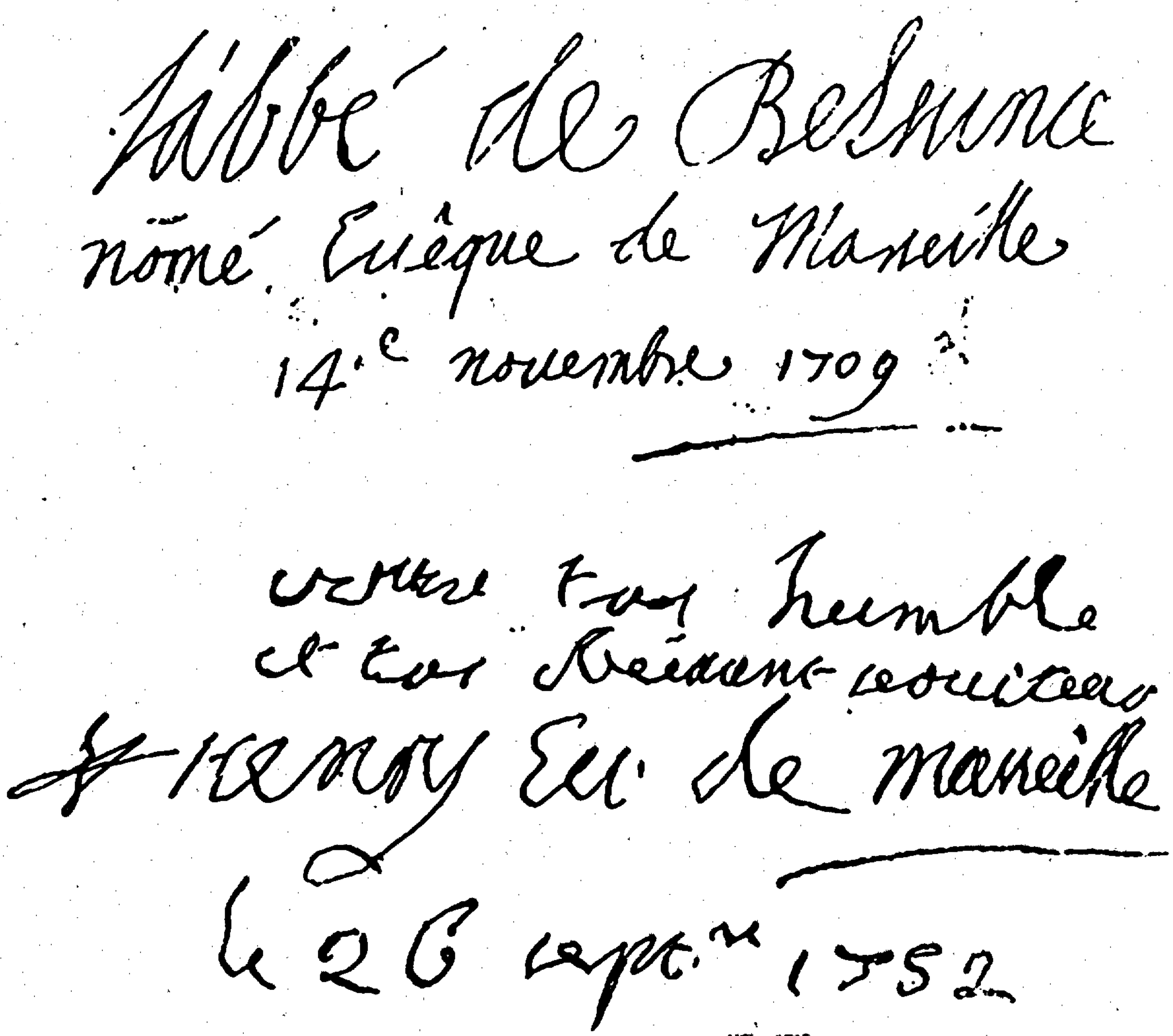


Figure 4 : Signatures de Mgr de Belzunce à des âges éloignés de sa vie.

Les figures 4 et 5 reproduisent un certain nombre de signatures écrites par Belzunce à différents âges. La figure 1 est l'écriture d'Henriette éveillée ; on peut voir que les deux écritures ont quelque rapport.

D. — Ou êtes-vous ?

R. — A Versailles.

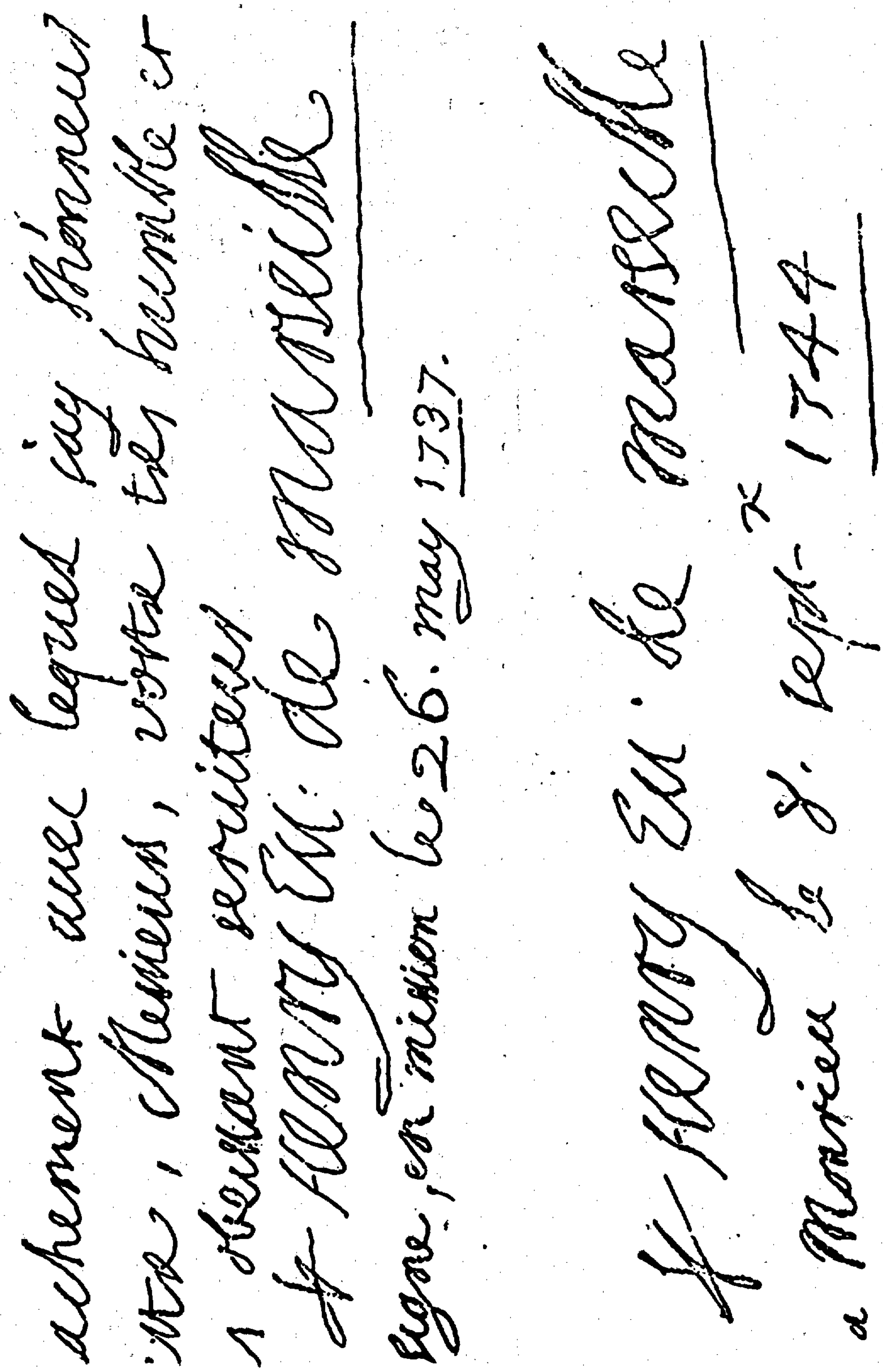


Figure 5 : Signatures de Mgr de Belzunce à des âges moyens de sa vie.

D. — Vous y êtes souvent ?
R. — Oui, plus souvent qu'à Marseille.
D. — N'avez-vous pas appris qu'il y a des cas de peste à Marseille ?

R. — (Avec insouciance) : Oui, on me l'a dit, mais je crois que cela ne sera rien. (Je fais quelques passes en travers. Le sujet se lève.)

D. — Que faites-vous ?

R. — Je pars pour Marseille ; on m'y appelle ; on a besoin de moi. (Je fais encore quelques passes.)

D. — Vous voilà au milieu de vos pestiférés. Les voyez-vous ?

R. — (Se cachant les yeux de la main droite) : Oh ! les malheureux !

Il marche, se penche sur une victime, soutient une tête imaginaire, dessine une grande croix de la main droite et recule vivement en aspirant une gorgée d'air. On voit qu'il a évité de respirer dans l'ambiance immédiate du malade.

Il avance encore et bénit plusieurs malades avec des signes de croix. Pour éviter la fatigue, je lui suggère de dormir ; puis je fais des passes transversales sans dire un mot et quand je réveille le sujet, nous trouvons *Marie Lecourbe* à 40 ans. Sous prétexte d'affaires, je lui demande une signature qu'elle donne lentement et péniblement après s'être excusée de ne savoir pas bien écrire (fig. 3, p. 81).

Je continue les passes sans rien dire. Elle tombe en arrière avec un cri. Je l'interroge. Elle est dans le gris. Elle se rappelle sa vie de Marie Lecourbe et, aidée de pressions sur le front, elle se rappelle que peu auparavant, elle a été un homme et « un homme si beau ». Ses souvenirs se précisent mais elle ne peut pas comprendre qu'un évêque ait pu avoir mauvaise conduite. Elle voit néanmoins que la vie de Marie Lecourbe n'ayant de l'amour que les charges et, de la vie, que les humiliations, serait une bonne punition pour un homme ayant abusé de l'amour et de l'orgueil.

Je la ramène à l'époque actuelle et la réveille.

5e Séance. — Par des passes, j'amène le sujet à la personnalité de *Marie Lecourbe* à 20 ans. Elle va se

marier sans trop d'enthousiasme puisqu'il a fallu renoncer à Henri. Elle n'a vu qu'une fois la mère d'Henri et cette méchante femme lui a fait une scène. Elle a vu le roi Louis XVIII « ce gros vilain ». Elle a vu les cosaques et, plus jeune, elle a vu Napoléon de loin, un jour qu'il passait à cheval. Il avait l'air fatigué et on commençait à en avoir assez parce qu'il n'y avait plus d'hommes. Elle habite Montmartre. Elle pourrait me conduire chez elle, mais ne peut dire ni le nom de la rue, ni le numéro de la maison.

Je la rajeunis. Elle se gratte la jambe (comme Henriette ne le ferait jamais) et dit : « C'est mon bas ! »

Je continue les passes et nous allons jusqu'à la personnalité de l'évêque vieux et malade. Il ignore le nombre de ses vicaires généraux, de ses curés ; il ne se rappelle rien de ses démêlés avec les jansénistes, les oratoriens de Marseille ou le Parlement d'Aix qui occupèrent cependant une partie de sa vie, mais dont ne parlent pas ses biographies à l'usage de la jeunesse, comme celle qu'a pu lire Henriette. Il paraît désireux de masquer son ignorance et de congédier un questionneur importun. « Cela ne vous regarde pas ! »

Je fais des passes prolongées et j'amène le sujet à la période d'erraticité qui a précédé sa vie d'évêque.

Après avoir déclaré comme toujours qu'il n'est *rien*, il se débat en poussant des exclamations : « Oh ! c'est noir ! oh ! les vilaines bêtes ! j'ai peur ! » — Je l'entoure d'un mur fluidique et le rassure.

Il se rappelle qu'il a été un simple *soldat sous Louis XIII*, un soldat ivrogne, cruel et paillard. Il a été tué à 30 ans par un voleur de grand chemin. Ses compagnons actuels de souffrance ont des apparences répugnantes. Ils sont tous vilains et dégoûtants. Il y en a qui rampent et qui n'ont plus rien d'humain. Ils ne parlent que pour se plaindre. Tous voudraient revenir tourmenter les vivants. Pourtant ce ne sont pas des diables. Après avoir été tué, il n'a pu se séparer de ce corps affreux qui se décomposait et jamais personne ne

venait pleurer sur le sol où il gisait. Il lui semble que cela l'aurait soulagé, mais comme affection humaine, il n'avait eu que quelques ribaudes.

Ses compagnons actuels rampent de tous côtés et cherchent à partir. Parmi ceux qui ont encore apparence humaine, il y a plus d'hommes que de femmes. Ils savent que leur supplice ne durera pas toujours. Parfois l'un d'eux se détache et il a l'air content. Le plus souvent, ils n'ont pas l'idée de ce qu'ils pourraient devenir. Pourtant ils ont par intermittence des intuitions à ce sujet. — Par des passes réveillantes et par suggestion, j'amène le sujet à un de ces moments de clairvoyance dans l'erraticité. Il voit; il va être un homme, un homme mieux instruit, bien élevé. Il monte. Il ne voit plus les vilaines bêtes qui l'entourent. Ce sort, relativement heureux, qu'il se croit réservé, il l'attribue avec hésitation aux souffrances qui ont accompagné sa mort violente. « Mais pourquoi, dit-il, ne demandez-vous pas tout cela à Henri ? C'est lui qui pourrait vous l'expliquer ! » Henri, en effet, dès ce moment, le protège un peu ; seulement il n'est pas là.

Je continue des passes réveillantes et nous arrivons à Henri-François (de Belzunce).

A 15 ans, dans sa famille, on l'appelle François. Il est au château de la Force ; (éveillé, le sujet ne connaît pas ce nom). Il ne chasse pas encore. Son père est dur et ne lui permet pas encore ce plaisir. Il n'a pas d'amourette : «Que dirait M. le Curé ?» — Je le pousse à 21 ans. Il ne veut pas qu'on lui rappelle sa première faute. C'était une gentille petite servante qui venait au château. Elle a eu un enfant et elle est morte.

Je le vieillis jusqu'au rôle d'évêque (bien reconnaissable à son attitude majestueuse). Je me présente comme étant un curé de son diocèse et je lui explique qu'une de mes pénitentes, jeune et belle, me poursuit de ses assiduités, mais que je compte bien résister, grâce à ses bons conseils et à son appui moral : « N'y comptez pas, mon pauvre ami. Vous ferez comme moi,

vous succomberez ! » et il ajoute que le mauvais exemple d'un supérieur ne justifie pas les fautes des inférieurs.

Par des passes, je le pousse dans la période d'erraticité qui a suivi sa vie d'évêque. Il est dans le noir, mais ne souffre pas. Henri vient le voir assez souvent et déclare l'avoir toujours connu, sans pouvoir cependant dire ce qu'il était avant sa vie de soldat.

Je continue les passes transversales et, par une anomalie, c'est avec un cri et une attitude de mort que le sujet entre dans la personnalité de Marie Lecourbe.

Je fais traverser rapidement cette vie là : nouvelle mort et nouvelle période d'erraticité. Sur mon ordre, elle appelle Henri et l'interroge. Henri dit qu'avant d'être Marie Lecourbe le sujet a été un évêque, puis auparavant un homme qui est mort jeune, puis auparavant une femme. Du moins il le croit, mais il n'en est pas sûr. Henri pense que l'élévation relativement brusque du sujet qu'on trouve évêque après avoir été un grossier soldat peut avoir été méritée par une longue période d'erraticité très douloureuse après la mort du soldat. Il reconnaît toutefois qu'il n'a pas le secret de l'alternance des vies. Quand je pose une question à Henri par l'intermédiaire du sujet, celui-ci paraît écouter une réponse imaginaire et répond : « Henri dit que, etc... » Je continue les passes transversales ; par une suggestion verbale, j'obtiens qu'au lieu d'aller dans l'avenir, elle se réveille juste au moment où elle arrivera à son âge actuel.

6e Séance. — J'envoie le sujet chez ses parents habitant à 200 kilomètres de Béziers, puis chez diverses personnes de Béziers. Elle mime admirablement l'espièglerie d'un esprit qui peut rôder invisible chez des personnes connues. Elle essaie de leur jouer quelques tours innocents ; mais constate son impuissance à produire soit un effet mécanique, soit un bruit. Elle déclare être vue par le chien d'une de ses amies. Mal-

heureusement comme elle ne veut pas mettre personne dans le secret de ces expériences, si ses observations sont vraisemblables, on ne peut pas les contrôler par une enquête.

7e *Séance.* — J'envoie le sujet chez un de ses frères, avoué, habitant à 350 kilomètres de Béziers. Elle déclare y aller en suivant à peu près la voie ferrée, s'écartant notamment quand elle rencontre des esprits errants dont elle a peur.

Il est 9 heures du soir et, près du domicile de son frère, elle entre dans une église qu'elle trouve pleine d'esprits qui tournent vite sans se parler. Elle sort effrayée et va chez son frère. Là elle fait une dizaine d'observations dont huit ont été reconnues véridiques et deux erronées : 1re erreur: elle dit être arrivée par la fenêtre et avoir trouvé les volets ouverts alors qu'ils étaient fermés ; 2e erreur: son frère lisait bien un journal mais elle a donné un titre erroné. — Une des constatations exactes correspond d'ailleurs à un fait exceptionnel. A un moment donné le sujet voit son frère se lever pour aller vérifier si l'on a bien fermé la porte d'une salle d'attente donnant directement sur le palier. Or, à l'heure indiquée, le frère a bien procédé à cette vérification et cela par exception, parce qu'il avait un nouveau domestique.

Je la ramène à son domicile puis l'envoie dans l'espace sous la garde de son esprit guide Henri. A un moment donné, celui-ci l'abandonne et va chercher sa mère qu'il lui amène. Le sujet pleure, paraît écouter des recommandations, promet de toujours obéir. Pour éviter la fatigue d'une entrevue aussi émouvante, je la réveille le plus promptement possible.

Rapport du Comité pour l'Année 1905

Lu par le Président dans l'Assemblée Générale du Dimanche 14 janvier 1906

MESDAMES, MESSIEURS,

L'année qui vient de s'écouler ne s'est montrée ni meilleure ni pire que celle qui l'a précédée.

Les membres défaillants ont été remplacés par d'autres, en aussi grand nombre, de sorte que, si l'année précédente, 14 membres avaient été perdus pour 14 admis, cette année nous avons 16 admissions et 14 pertes, ce qui donne un léger gain de 2 membres.

Les pertes peuvent se décomposer ainsi : 5 démissions régulières ; 9 démissions détournées, par des membres qui ont laissé passer une année sans payer de cotisation. Au sujet de ces derniers nous devons dire que si nous nous sommes montrés tout d'abord, très libéraux dans l'application du règlement, guidés en cela par la devise : « Rien par la force » et désireux de n'avoir parmi nous que des bonnes volontés évidentes, cette largeur d'esprit paraissant devoir devenir un peu trop appréciée, nous sommes revenus à l'application du règlement au point de vue des avertissements à donner à ces membres pour qu'ils sachent bien qu'ils ne peuvent être traités sur le même pied que ceux qui donnent une démission régulière. Après une année d'absence, ils sont, en effet, rayés d'office de notre liste de sociétaires, et si, un jour, ils désirent faire un retour à notre Société, ils devront procéder à une nouvelle demande, qui ne sera pas toujours accordée facilement et, dans tous les cas, après le payement de l'année en souffrance (1).

Au point de vue de nos études, les tentatives faites par l'hypnotisme n'ont pas donné de meilleurs résultats que les séances de médiumnisme, sans doute parce que les facultés supranormales que nous recherchions sont aussi rares dans le premier cas que dans le second. D'ailleurs beaucoup de *psychiques* sont détournés, après quelques résultats heureux, d'essais plus fructueux par des conseillers plus ou moins incompétents, ou bien ils manquent de constance.

En présence de ces insuccès nous avons fait des essais avec toutes les personnes qui voulaient bien s'y prêter, au point de vue des facultés visuelles supranormales, au moyen du procédé inoffensif et qui

---

(1) Dans la séance du 8 avril, le Comité a décidé que les membres qui sont inscrits au tableau des membres fondateurs et qui quitteront la Société sans être en règle avec elle seront rayés de ce tableau.

n'exige par l'hypnose que les Anglais appellent « the crystal-vision » et au point de vue de l'extériorisation de la motricité, au moyen de l'appareil très simple que vous avez tous pu voir fonctionner ici sous le nom de *psychomètre*. Il y a là des résultats intéressants à constater, scientifiques en tout cas, même s'ils sont négatifs en partie ; et ces moyens paraissent constituer un bon point de départ pratique pour les résultats que nous avons en vue d'obtenir.

D'ailleurs, à ceux qui nous reprocheraient de ne « rien faire » nous objecterions qu'à côté du travail qui se voit, il y a le travail qui ne se voit pas. C'est ainsi que tandis que nous examinions des quantités de sujets professionnels, sans résultat bien appréciable, nous faisions, à quatre reprises, des enquêtes sur des cas de « maisons hantées » de la région, enquêtes qui se sont terminées, il est vrai, par ce qu'on appelle en justice des « ordonnances de non-lieu » mais dont l'une qui a nécessité pendant de longs mois une volumineuse correspondance, serait des plus curieuses et des plus suggestives, s'il était permis d'en publier les résultats.

Dans le courant de l'hiver, ont eu lieu une série de causeries faites par M. Anastay sur les états primordiaux de la matière et leurs applications possibles aux données fournies par les recherches psychiques.

Notre dévoué bibliothécaire, M. Bralet, a pu distribuer 464 ouvrages, contre 380 prêtés l'année dernière.

C'est là la tâche la plus obscure de notre Société, mais peut-être aussi la plus féconde ; car il est impossible que tous ces germes de vérité et de lumière ne laissent aucune trace de leur passage dans les sillons ouverts par les efforts de tous ses membres.

Le compte rendu financier est également lu et ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Rectification

Dans un article de vulgarisation du colonel de Rochas sur les « matérialisations de fantômes » paru dans une revue assez répandue, le « Je sais tout », une légende placée au dessous d'un dessin faisait dire à l'auteur que les expériences d'Alger étaient dues à un « habile faussaire » : renseignements pris, c'est le directeur de la revue qui, emporté comme tous ses confrères, par le vent empoisonné et impétueux qui soufflait alors d'Algerie, a cru bien faire et servir ainsi la cause de la vérité par cette interpolation malheureuse qui a produit sur beaucoup l'effet d'une fausse note (cela soit dit sans jeu de mot) et dont M. de Rochas n'est pas responsable.

Bibliographie

L'Extériorisation de la Motricité, recueil d'expériences et d'observations, par Albert de ROCHAS (1).

Le domaine de la Science, restreint dans l'origine aux faits grossiers et constants, s'agrandit peu à peu grâce à l'étude de ceux qui, par leur délicatesse ou leur instabilité, avaient échappé à nos prédécesseurs ou rebuté leur esprit.

L'Antiquité connaissait déjà les tables tournantes, la baguette divinatoire, le pendule explorateur. Quand on n'y voyait pas l'action du Diable, on attribuait leurs mouvements à des fraudes conscientes ou à des poussées inconscientes. C'était, en effet, l'explication la plus naturelle tant qu'on n'avait pu les obtenir, d'une façon certaine, sans aucun contact.

Les nombreuses expériences faites, de nos jours, par des savants éminents dans toutes les parties de l'Europe et recueillies aux sources mêmes par le colonel de Rochas, prouvent que quelques personnes peuvent faire mouvoir, même à distance, des objets inertes, grâce à une force particulière sécrétée, à des degrés divers, par l'organisme humain et qui a l'air dans certains cas, de pouvoir être dirigée par des entités intelligentes sur la nature desquelles on n'est pas encore bien fixé.

Il y a là un problème d'un intérêt capital et bien propre à séduire ceux qui ne mettent pas la poursuite d'un intérêt personnel au-dessus de la recherche de la vérité pure. Tel était Pierre Curie, l'illustre inventeur du radium. Dans la revue nécrologique que lui a consacré la *Revue Scientifique* (n° du 26 avril 1906) on dit que peu de temps avant sa mort tragique il avait entrepris avec M. d'Arsonsal, son collègue de l'Académie des Sciences, « des recherches dans un domaine plus obscur encore que celui du radium, sur les forces psychiques manifestées dans les transes médianimiques, et il n'était pas loin de se croire, dans ses expériences avec Eusapia Paladino, sur la voie d'une découverte plus sensationnelle encore que la première ».

La Synthèse Concrète, Etude métaphysique de lavie, par F. WARRAIN, préface de MATGIOI (2).

Cet ouvrage cherche à dégager des données les plus générales de la science moderne les principes métaphysiques de la vie. Il aboutit à

---

(1) 4e édition, mise à jour, 1 vol. in-8° de 600 pages. avec figures dans le texte et 15 photogravures hors texte. Prix : 8 francs. — Bibliothèque Chacornac, 11, quai Saint-Michel, Paris.

(2) Bodin, édit., Paris, 5, rue Christine ; in-8°, 184 p. avec tableaux. Pr. 5.50.

une confirmation rationnelle du dogmatisme ésotérique et religieux, et essaie d'en éclaircir quelques formules.

Une première partie, résumant à grands traits les manifestations essentielles de la vie et de son évolution, cherche à en définir les fonctions par rapport à l'économie cosmique. — Une seconde partie, d'un caractère plus critique, tend, par une analyse rationnelle des caractères fondamentaux de la vie, à en pénétrer le principe et à en définir l'essence.

En appendice se trouve l'exposé succinct de la loi de création d'après H. Wronski, armature philosophique qui serait la clef des antinomies insolubles pour les autres systèmes et qui établirait l'harmonie entre la critique rationnelle et le dogmatisme religieux et traditionnel, réputés inconciliables.

Gesta di uno « Spirito » nel Monastero dei PP. Gerolomini in Napoli; avv. Francesco ZINGAROPOLI (1).

Il s'agit d'une reproduction d'un manuscrit que M. Zingaropoli a eu la bonne fortune de retrouver et qui relate tout au long les péripéties d'une hantise des plus mouvementées telle qu'il s'en produisait de temps en temps dans les couvents du moyen âge et que l'on attribuait sans hésiter au diable en personne. Mais c'est plus qu'une simple reproduction, car M. Zingaropoli l'a fait suivre d'une discussion serrée et abondante qui témoigne d'une connaissance approfondie du sujet traité. De plus, son ami l'Ingénieur et Professeur Enrico Passaro a écrit une longue préface, bourrée de citations et de documents du plus grand intérêt, qui contient en germe tout un traité sur la matière, ce qui ne nous surprend plus lorsque l'auteur nous annonce qu'il prépare un travail complet sur la question des maisons hantées. Il y a, en Italie, toute une pléiade d'esprits distingués et pleins d'ardeur qui se sont voués à la tâche de faire arriver jusqu'au grand public la notion de l'intérêt offert par les études psychiques et qui y arriveront tôt ou tard, cet ouvrage en est le sûr témoignage. S'il ne constitue pas un traité complet, il sera néanmoins, par la richesse de sa documentation, indispensable au chercheur qui voudra s'occuper du sujet pour le pousser plus avant. Il serait à désirer qu'un éditeur français voulût bien le faire traduire en notre langue, car dans le vaste champ des recherches que nous poursuivons, il n'y a encore rien eu de particulièrement écrit sur ce sujet qui n'est traité que d'une façon incidente dans les publications périodiques.

E. A.

(1) Napoli, libreria Detken e Rocholl; Piazza Plebiscito; 1904: in-12; p. LXXXVII e 117: L. 3.

Petite Chronique

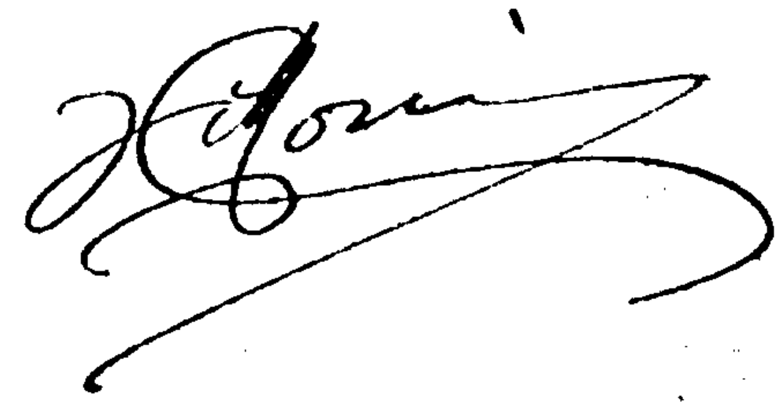
Les Matérialisations de la villa Carmen à Alger. — Comme il fallait s'y attendre ces expériences ont remué profondément l'opinion publique. Il est vrai que pour la plupart des gens la mystification est indubitable et celle-ci est restée comme la seule explication possible ; mais il n'en est pas de même pour ceux qui ont suivi la question de près et l'opinion que nous avons émise dans notre précédent *Bulletin* reste entière. Nous trouvons même curieux de voir des hommes doués de quelque éducation scientifique ne pas hésiter une seconde entre la parole d'un cocher arabe qui, désireux de se venger d'avoir été renvoyé, prétend que « c'est lui qui a fait le fantôme » et celle du professeur Richet qui déclare que cet homme n'a jamais mis les pieds aux séances dont il a rendu compte ; nous trouvons curieux de les voir ne pas hésiter davantage entre un bruit qui fait prétendre à un médium que les phénomènes sont produits au moyen d'une trappe et la parole de Richet qui fait procéder à une expertise par un architecte pour démontrer qu'il n'y a jamais eu de trappe et qui affirme en outre que le médium n'a jamais dit qu'il y eût une trappe ! Cela est au moins aussi curieux et instructif que de voir un hypnotisé déclarer noir ce qui est blanc sur les injonctions d'un magnétiseur.

Néanmoins, comme le disait philosophiquement un jour, un expert de tribunal que l'on attaquait furieusement : « Il y a des torrents qu'il faut savoir laisser passer. » Mais que dire de ces prétendus hommes de science qui ne savent qu'abaisser une discussion scientifique au niveau d'une réunion électorale et qui se jettent sur de basses calomnies comme des squales sur les débris de cuisine qu'on lancerait par dessus bord ? Encore ceux-ci ont-ils pour excuse qu'il faut bien manger pour vivre !

Nécrologie. — Le Dr Nicola Santangelo, distingué chirurgien et accoucheur de Venosa (Italie), mordu comme tant d'autres par les affres du malheur et de la fatalité, avait tourné ses regards vers une philosophie scientifique et spiritualiste. C'était un observateur sagace et un vaillant polémiste, en relation avec toutes les sommités de la science psychique et dont la mort a soulevé d'unanimes regrets.

Le Gérant : H. MONIER.

Aix. — Imprimerie J. NICOT, rue du Louvre, 16. — 6.201



ART. 2. — Pour être membre actif, il faut faire une demande écrite au Président et être présenté par deux membres actifs au Comité qui décidera l'admission à la séance qui suivra celle de la demande...

ART. 3. — La cotisation des membres est fixée à 12 francs par an pour les membres actifs et à 6 francs par an pour les membres correspondants. Les membres honoraires ne paient pas de cotisation. Elle est exigible d'avance et par trimestres indivisibles partant du 1er janvier.

Lorsque plusieurs membres de la même famille font partie de la Société, il ne sera demandé que la moitié de la cotisation aux membres autres que le membre principal.

ART. 4. — Tout nouveau membre adhérent est engagé pour un an.

ART. 7. — Les personnes désireuses de se couvrir d'un pseudonyme ou d'un chiffre, tant pour leur inscription sur le registre que pour la signature des procès-verbaux d'expérience ou des séances, auront le droit de le faire.

ART. 22. — Nul ne pourra être admis aux séances, s'il n'est membre de la Société, ou s'il n'accompagne un membre de la Société, ou s'il n'est muni d'une invitation personnelle émanant du Secrétariat ou du Président, à moins de séances exceptionnellement ouvertes.

ART. 24. — Les séances expérimentales seront toujours dirigées de droit par le Président ou par un des Vice-Présidents ou par un membre désigné par eux, et, à leur défaut, par un membre désigné par les assistants. Nul ne pourra déroger à cette obligation sous peine de blâme.

Quand le silence sera demandé, nul ne sera autorisé à prendre la parole sans la permission du Directeur de la séance et ne pourra poser de questions sans passer par son intermédiaire.

Toute tentative d'expérience ou de contrôle expérimental faite en dehors du consentement formel du Directeur de la séance sera blâmée sévèrement et pourra motiver l'expulsion et l'exclusion du membre qui l'aura tentée.

Règlement de la Bibliothèque

1. — La bibliothèque est ouverte aux mêmes heures que les séances régulières de la Société d'Études Psychiques de Marseille.

3. — Les livres ordinaires pourront être envoyés en colis postal et aux frais des destinataires qui devront déposer une caution fixée par le Comité, aux membres actifs, correspondants et honoraires, avec l'autorisation et sous la responsabilité du Président.

Journaux reçus au siège de la Société

Bulletin de l'Institut Psychologique international, rue de Condé, 14, Paris ; tous les deux mois ; 20 francs ; étranger 22 francs.

Archives de Psychologie ; publiées par TH. FLOURNOY et ED. CLAPARÈDE ; parait en fascicules. Kündig, éditeur, 11, Corraterie, *Genève.* 15 francs par an, en souscrivant d'avance.

Revue de l'Hypnotisme, Dr BERILLON, 4, rue Castellane, Paris (VIIIe), mensuel 8 francs ; départements 10 francs ; étranger 12 francs.

Annales des Sciences Psychiques, Dr DARIEX. Chez Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris (VIe), tous les deux mois ; 12 francs, le no 2 fr. 50.

Revue des Etudes Psychiques, C. DE VESME, 6, rue Saulnier, Paris, mensuel ; 8 francs ; pour 6 mois 4 fr. 25 ; le no 1 franc.

Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques de Nancy, A. THOMAS, 25, rue du Faubourg Saint-Jean, Nancy. Tous les deux mois ; 5 francs ; étranger 6 francs (2 fr. 50 et 3 francs, pour les abonnés au Bulletin de la Société d'Etudes Psychiques de Marseille.)

Journal du Magnétisme, du Massage et de la Psychologie. H. DURVILLE, 23, rue Saint-Merri, Paris (IVe) ; trimestriel ; 4 francs ; le no 1 franc.

La Paix Universelle, A. BOUVIER, 5, cours Gambetta, Lyon, bi-mensuel ; 3 francs ; étranger 4 francs.

La Lumière, Lucie GRANGE, 23, rue Poussin, Paris (XVIe) ; mensuel ; 7 francs ; étranger 8 francs ; le no 0 fr. 60.

La Tribune Psychique, 57, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris (Xe) ; mensuel ; 5 francs.

Revue Spirite, P. LEYMARIE, 42, rue Saint-Jacques, Paris ; mensuel : 10 francs, étranger 12 francs ; le no 1 franc.

Revue Scientifique et Morale du Spiritisme, Gabriel DELANNE, 40, boulevard Excelmans, Paris ; mensuel : 10 francs ; étranger 12 francs ; le no 1 franc.

Le Progrès Spirite, Laurent DE FAGET, 61, rue de l'Avenir. Les Lilas (Seine), mensuel ; 5 francs ; étranger 6 francs ; le no 0 fr. 40.

Les Temps Meilleurs, LESSAR, 15, rue Rubens, Nantes, 5 francs ; étranger 6 francs.

La Résurrection, A. JOUNET, Saint-Raphaël (Var) ; tous les deux mois ; 2 fr. 50 et 3 francs.

L'Etincelle, abbé JULIO, 111, rue de Fontenay, Vincennes (Seine) ; mensuelle ; 5 francs, étranger 7 francs.

Revue Bibliographique des Sciences Psychiques, 152, boulevard Montparnasse, Paris ; mensuel ; 3 francs ; étranger 3 fr. 50 ; le no 0 fr. 25.

La Curiosité, E. Bosc, 46, rue de France, Nice ; 5 francs ; étranger 6 francs ; le no 0 fr. 20.

La Vie Nouvelle, O. COURRIER, à Beauvais (Oise) ; hebdomadaire ; 10 francs ; étranger 12 francs ; le no 0 fr. 20.

Revue Hermétique, PORTE DU TRAIT DES AGES, Saint-Michel de Maurienne (Savoie).

Publications étrangères

Le Messager, Liège (Belgique) 21, rue Gaucet ; mensuel ; 3 francs ; étranger 5 francs ; le no 0 fr. 10.

Luce e Umbra, A. MARZORATI, 18, Via Cappucini, Milano ; mensuel ; 5 francs ; étranger 6 francs ; le no 0 fr. 50.

Religione e Patria, Villino CAROBBI, 6, Via Ciliegiole, Pistoia-Firenze ; mensuel ; 2 fr. 50 ; étranger 3 fr. 50 ; le no 0 fr. 30.

The Psycho-Therapeutic Journal, publication of the London Psycho-Therapeutic, Society, Arthur HALLAM, 3, Bayley Street, Bedford Square, London, W. C., monthly ; 3 sch. and 6 p. ; abroad, 4 sch. ; le no 3 pence.

Rivista Magnetologica, J. GARCIA, Garay 2031, Buenos Aires ; Suscript. 4 p. 3

Reformador, P. RICHARD, rua do Rosario 97, Rio de Janeiro (Brazil) ; bi-mensuel ; 6000 reis ; étranger 7000 reis, numero avulso 200 reis.

Novo Sunce, D. HINKTOVITCH, 12, Akademickitrg (Palaca Vranyczany) Zagreb ; Agram (Croatie).